

Commune de Montfarville
PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN : Pièce 6 - Annexe
Droit de Prémption Urbain

Ech : 1/4000 Vu pour être annexé à la DCM d'approbation du : 15/02/2016



Le Maire,

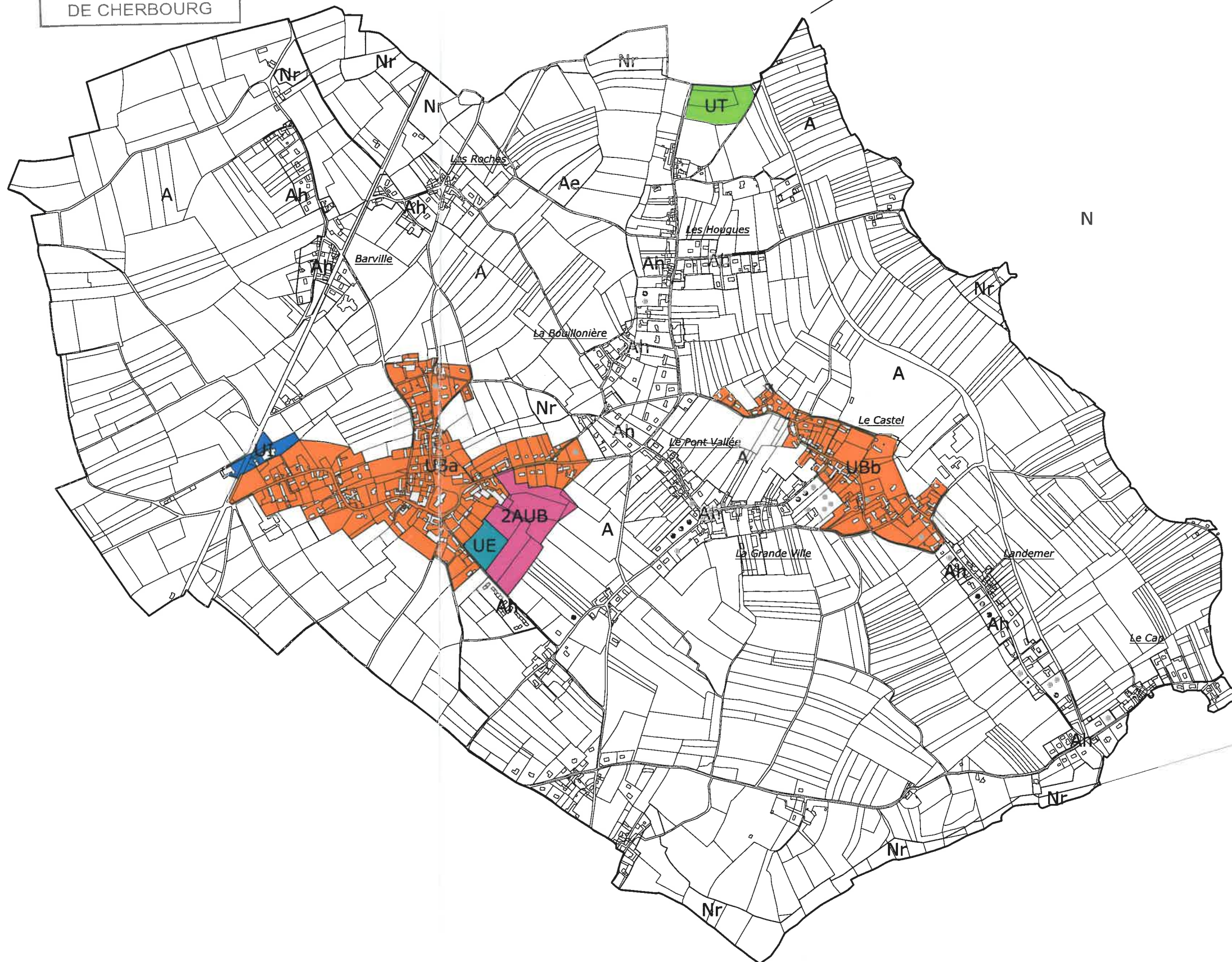
Réalisation : E.A.U.

François LECŒUR

SOUS-PREFECTURE
REÇU LE :

02 MARS 2016

DE CHERBOURG



Légende

Le Droit de Prémption Urbain est
Institué sur l'ensemble des zones
indiquées U et AU du règlement graphique

● Nouvelles constructions

▭ Limites communales